

***Contribution to the National Bibliography of Rwanda: 1965-1970. Contribution à la bibliographie nationale du Rwanda*, par Albert Lévesque. Boston, G.K. Hall & Co., 1979. xxiv, 541 p. (Bibliographies and Guides in African Studies)**

Victor Coulombe, S.J.

Volume 26, Number 3, September 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054231ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054231ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Coulombe, V. (1980). Review of [*Contribution to the National Bibliography of Rwanda: 1965-1970. Contribution à la bibliographie nationale du Rwanda*, par Albert Lévesque. Boston, G.K. Hall & Co., 1979. xxiv, 541 p. (Bibliographies and Guides in African Studies)]. *Documentation et bibliothèques*, 26(3), 173-177. <https://doi.org/10.7202/1054231ar>

Contribution to the National Bibliography of Rwanda: 1965-1970. Contribution à la bibliographie nationale du Rwanda, par Albert Lévesque. Boston, G.K. Hall & Co., 1979. xxiv, 541 p. (*Bibliographies and Guides in African Studies*).

Depuis 1971, le Contrôle bibliographique universel (CBU) "sert de point de convergence aux nombreuses activités entreprises par les divisions de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA). Il constitue également une contribution aux programmes de développement entrepris par d'autres organismes internationaux."¹ Plus ambitieux encore est le programme de la Disponibilité universelle des publications (UAP)² destiné à compléter le Contrôle bibliographique universel; il en constituerait comme un second volet. Toutefois, sa finalité véritable n'apparaît pas encore nettement; de plus, il prend une petite allure d'utopie, surtout quand on l'exprime par "l'accès universel aux publications", comme ce fut le cas parfois.

Située dans cette double perspective, la publication de toute tranche de bibliographie nationale, même rétrospective, constitue un événement. Aussi faut-il se réjouir de la parution de l'édition américaine d'un ouvrage publié antérieurement au Québec. Un mot d'histoire éclairera l'apparente énigme de cette oeuvre bibliographique.

En réalité, la première édition de l'ouvrage a été publiée en avril 1974 à Moncton, Nouveau-Brunswick (Canada). Trois cents des quatre cents exemplaires imprimés auraient disparu près de Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, probablement dans le port. Telle est, du moins jusqu'à présent, l'explication qu'on donne du sort de ces exemplaires expédiés par voie maritime du Canada, et destinés à l'Université nationale du Rwanda. Perte irréparable, que vient heureusement pallier l'édition publiée aux États-Unis six ans plus tard. Dans l'intervalle, la bibliographie elle-même a vieilli de près de dix ans.

Heureux événement à double titre que cette parution. Les bibliographies nationales des pays en développement, surtout ceux de l'Afrique francophone, se comptent aisément sur les doigts de la main, qu'elles soient partielles ou complètes, rétrospectives ou courantes. Ces dernières sont encore plus rares. Sur environ une douzaine de pays francophones, trois seulement s'efforcent avec plus ou moins de succès de tenir à jour une bibliographie nationale courante: le Sénégal depuis 1962, Madagascar depuis 1964, et la Côte d'Ivoire depuis 1970. Les bibliographies rétrospectives, surtout à partir de 1960, sont plus nombreuses, quoique partielles, publiées par des particuliers, et paraissent souvent dans des publications périodiques. On les trouve mentionnées dans des ouvrages bibliographiques récents³. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la contribution d'Albert Lévesque à la bibliographie nationale du Rwanda.

L'auteur, d'après son propre aveu, a consacré deux années "à l'établissement d'un Centre de Bibliographie à l'Université nationale du Rwanda, en Afrique centrale" (p. XV). Il présente le résultat de son travail comme un essai qui "se veut, malgré son modeste apport, une contribution à la future Bibliographie Nationale Rwandaise en même temps qu'un complément aux bibliographies antérieures publiées sur le Rwanda". De nombreuses collaborations, tant d'organismes que d'individus, ont aidé l'auteur à mener à terme la tâche entreprise. Il termine en exprimant un vœu qu'il n'est pas inutile de reproduire ici à l'intention des administrateurs des pays en développement: "Puisse cette modeste contribution au contrôle bibliographique du Rwanda développer la fierté nationale des Rwandais, et partant, hâter la création d'une Bibliothèque et d'Archives Nationales, instru-

3. *Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud du Sahara*, réalisée par Madame Zofia Yaranga Valderrama, Paris, C.N.R.S., 1979, x, 199 p.

Les Sources bibliographiques de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale d'expression française, par Paule Brasseur et Jean-François Maurel, Dakar, Bibliothèque de l'Université de Dakar, 1970, 83 p.

Guide bibliographique du monde noir: 1-histoire, littérature, ethnologie... Yaoundé, Cameroun, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Direction de la Culture..., 1970, tome 1 en 2 vol. (1173 p.).

1. *Documentation et bibliothèques*, vol. 25, no 1 (mars 1979), 33.

2. *Ibid.*

ments essentiels de centralisation, de description, de conservation et de diffusion de l'héritage culturel d'un pays" (p. XVIII).

Compte tenu des tranches déjà publiées, soit à partir de 1946, et même de 1860 et des efforts déployés depuis une dizaine d'années, le Rwanda pourra se glorifier de posséder bientôt une bibliographie nationale presque complète. Il restera quand même une autre période à franchir, et à mettre définitivement sur pied la bibliographie nationale courante. L'auteur lui-même n'a pu utiliser toutes les références bibliographiques recueillies au cours de son travail. Il a dû se limiter et même revenir un peu en arrière. En effet, une bibliographie scientifique existait déjà, couvrant les années 1894 à 1965, et suivie d'un complément publié en 1967. Or l'ouvrage de monsieur Lévesque s'étend de 1965 à 1969 inclusivement. Poursuivant un objectif différent, il visait "à produire, pour une période donnée, une liste complète des publications parues au Rwanda ou à l'étranger quelque (sic) soit le sujet ou la langue employée; figurent donc, à côté des ouvrages à caractère purement scientifique, les publications gouvernementales, tant celles qui émanent du Gouvernement central que celles du Gouvernement régional, préfectoral et communal; de même que celles des instituts parastataux, lesquels aident en général, par leurs explications, à comprendre les activités et les vues sur n'importe quelle matière ou sujet relatif à tout le pays ou à une partie" (p. XV). Ici, un problème de finalité et d'exhaustivité se pose, sur lequel nous reviendrons. En effet, l'auteur lui-même admet que "cette bibliographie d'intention exhaustive" ne renferme pas, en fait, tous les documents publiés au Rwanda.

Quoi qu'il en soit de cette intention, nous avons ici une tranche de bibliographie nationale rétrospective signalétique. La structure de l'ouvrage est nette. Un plan méthodique a été suivi, les références bibliographiques étant regroupées suivant les sujets et réparties dans les grandes classes et divisions de la classification décimale Dewey. Les références les plus nombreuses se trouvent dans la classe 220 (Religion), aux pages 37 à 126; dans la classe 300 (Sciences sociales), aux pages 127 à 305; et dans la classe 600 (Sciences appliquées), aux pages 317 à 357.

L'auteur a fait préfacier son ouvrage par le Recteur de l'Université nationale du Rwanda, M. Nsanzimana Sylvestre. Suit une introduction de quatre pages, où il expose la nature, les limites, les objectifs visés et le contenu de son oeuvre. Une courte annexe explique la perte de la première édition. Ces pages préliminaires sont rédigées en anglais et en français. Enfin, donnés seulement en français, des renseignements pratiques portent sur les éléments suivants: listes de périodiques dépouillés avec les abréviations adoptées, liste des bibliothèques avec leurs sigles, notices explicatives, sigles.

On trouve, dans le corps de l'ouvrage, une autre langue, le kinyarwanda, communément employée au Rwanda. Les titres d'articles donnés dans cette langue sont immédiatement suivis de leur traduction française; mais tel n'est pas le cas dans l'index des titres où n'est repris que le titre original. Deux index complètent l'ouvrage qui se termine par une table des matières d'une page. Les deux index sont considérables: l'index auteurs-sujets couvre cinquante-trois pages, l'index des titres cent pages.

Essayons maintenant d'évaluer et d'apprécier les mérites et les faiblesses de cette oeuvre considérable. Une première remarque s'impose et concerne le titre même de l'ouvrage. L'année 1970 donnée comme date limite de la bibliographie est inexacte et peut conduire à une fausse représentation du contenu de l'ouvrage. Les références bibliographiques s'arrêtent au 31 décembre 1969, comme l'écrit l'auteur lui-même: "Nous devons limiter notre travail à l'intérieur de périodes fixes et nous avons choisi la période qui n'avait encore jamais été couverte, de façon systématique, par aucune bibliographie, soit du 1er janvier 1965 au 31 décembre 1969" (p. XVI). Le mérite principal de cette bibliographie est de combler le vide précis dans l'élaboration et la préparation de la bibliographie nationale du Rwanda, dont il existe déjà des éléments depuis 1860. Il mène virtuellement le travail jusqu'en 1973, puisque le matériel couvrant la période allant de 1970 à 1973 serait déjà réuni, d'après ce qu'a écrit l'auteur lui-même (p. XVI).

Quant au contenu de la bibliographie,

il se pose un problème véritable. La répartition des éléments n'est pas révélatrice de la qualité permanente du fonds bibliographique. En effet, la surabondance des divers textes législatifs inclus semble déséquilibrer l'ensemble. Chacun de ces très courts textes - la plupart ne couvrant qu'une page - doit-il être considéré comme une publication autonome devant faire partie d'une bibliographie nationale? Une remarque du même ordre s'applique aux trop nombreuses références renvoyant non seulement à des articles de revues ou de journaux, ce qui peut à la rigueur s'accepter en raison des sujets qu'ils traitent, mais encore à de simples numéros de revues ou de journaux, sans aucune mention de contenu, ni même de titre. En voici quelques exemples.

Les textes législatifs mentionnés ci-dessus se répartissent comme suit: arrêtés présidentiels (p. 217 à 237), arrêtés ministériels (p. 237 à 252), lois et ordonnances (p. 252 à 255). La seule énumération de ces documents s'échelonne du no 2617 au no 3112, répartie sur plus de quarante pages. Il n'est pas inutile de noter que le classement chronologique suivi ici se retrouvera presque tel quel dans l'index des titres, chaque catégorie de textes se trouvant à sa place dans l'ordre alphabétique, sous-classée dans l'ordre chronologique. Il est permis ici de se demander si l'inclusion de semblables textes est légitime dans une bibliographie nationale, fut-elle rétrospective.

La même question peut se poser au sujet d'une autre catégorie de références bibliographiques. À la page 14, sous la division 080 (Anthologies), on lit: "Sous cette cote sont classées les rubriques de journaux et de périodiques". En voici quelques échantillons: "Principaux événements récents dans le monde, Nouvelles de toutes parts, Nouvelles d'un peu partout . . ."; ou encore: "Éditorial, Liminaire"; enfin, "Les nouvelles. - Civitas Mariae" couvrent les pages 27 à 29. Sous ces diverses rubriques, on ne trouve qu'une référence, complète il est vrai, à la revue: les volume et numéro, le mois, l'année et la page. Le même procédé, utilisé pour d'autres rubriques de ce périodique ou d'autres, se répète sur des pages et des pages. Il n'y a aucune mention de sujet ni même de titre particulier; par-

fois, un titre général est plus révélateur, comme "Fêtes patronales", toujours dans la même revue, aux pages 100 à 102. Il est légitime de se demander à quoi et à qui servira une telle accumulation de références, qui donne l'impression d'être l'inventaire de certaines collections de périodiques conservés dans l'une ou l'autre bibliothèque du Rwanda. Est-ce bien là le rôle et la finalité d'une bibliographie nationale, même rétrospective? On peut tout au moins se poser la question, même si la réponse n'est pas facile à donner.

Il faudrait aborder ici le problème de la nature, de la finalité et des limites d'une bibliographie nationale. L'unanimité ne semble pas encore faite sur la question, du moins en Afrique. L'auteur lui-même le laisse entendre lorsqu'il écrit: "l'opinion courante en Afrique voulant qu'une bibliographie nationale inclue toute (sic) les publications éphémères possibles, laissant aux spécialistes le soin de choisir dans leur propre domaine ce qui leur convient" (p. XVII). En ce qui a trait aux articles de périodiques, Hubert Deschamps écrit: "Bien des articles de journaux, voire de revues, ne contiennent que des redites ou du vent . . .", alors qu'on devrait "se concentrer sur l'essentiel", à quoi Jean de Fontvieille, lui-même bibliographe, répond: "Mais qui nous dira l'essentiel?"⁴ Comme on le voit, le débat est ouvert et le restera un certain temps. Il serait long et hors de propos d'élaborer davantage. Un des points sur lequel porte le débat est l'inclusion des périodiques. Il ne fait pas de doute qu'une bibliographie nationale doit mentionner les nouveaux titres parus dans le pays. Doit-elle également y inclure des articles de périodiques et, dans le cas qui nous occupe, la simple et sèche mention de livraisons isolées et éparses? La réponse doit être négative, car telle n'est pas la fonction d'une bibliographie nationale, ne serait-ce que pour la raison suivante: il ne convient pas de transformer une bibliographie nationale en un répertoire analytique ou un index d'articles de revues.

Une bibliographie nationale est, d'abord et avant tout, un inventaire des publications d'un pays. Elle incorpore, à

4. Jean Fontvieille, *Bibliographie nationale de Madagascar, 1956-1963*, (Tananarive), Université de Madagascar, 1971, p. iv.

quelques exceptions près, tous les imprimés relatifs à un pays, le terme d'imprimé étant compris dans un sens large mais précis. Sa fonction principale est donc d'exprimer la statistique officielle de la production typographique d'un pays. Elle peut - et même doit, d'après certains auteurs - contenir les publications éditées à l'étranger sur ce pays⁵. Mais il ne peut s'agir là que d'une fin secondaire. En effet, ici surtout, le souci d'exhaustivité apparaît chimérique, ne serait-ce qu'en raison de la barrière des langues. Qu'elle vise à être la plus complète possible, à l'intérieur de certaines limites, soit! On trouvera dans le *Manuel de bibliographie* de Louise-Noëlle Malclès (p. 29) l'énumération des critères fondamentaux qui permettent de reconnaître une bibliographie générale nationale, de même que les exigences auxquelles doit répondre l'élaboration d'une telle oeuvre.

Les renseignements donnés par l'auteur sur la présentation matérielle auraient gagné à être mieux disposés et plus explicites. Par exemple, deux listes de sigles sont données, qui se recouvrent entièrement: la première est répétée dans la seconde, dont la nature et la raison d'être ne sont révélées par aucun titre, de telle sorte qu'on ignore de quels sigles il s'agit. Dans la liste des périodiques dépouillés, comme il s'agit d'une liste alphabétique, le titre du périodique aurait dû précéder l'abréviation dans les cas où celle-ci est donnée. Les "notices explicatives", presque dissimulées entre ces différentes listes, sont nettement insuffisantes, incomplètes même. D'autres exemples auraient été nécessaires, et mieux présentés. Dans celui qui est donné, on souligne le chiffre qui indique le numéro du volume du périodique sans en donner la raison. De fait, dans le corps de l'ouvrage, ces numéros sont tous soulignés. Le même procédé est utilisé dans l'index auteurs-sujets, mais cette fois pour souligner un numéro de référence bibliographique renvoyant à un article portant sur un auteur, par opposition aux articles dont il est l'auteur. Si on voit bien l'utilité du procédé dans le second cas, celui de l'index, on n'arrive pas à le justifier dans le premier. Étant donné l'ampleur et la complexité des deux index placés à la fin de l'ouvrage, les notices explicatives les

concernant auraient été plus efficaces immédiatement avant ces index.

Les index eux-mêmes représentent une somme énorme de travail et sont indispensables dans un ouvrage de cette nature, si on désire que ce dernier soit vraiment utilisable. En effet, tout classement systématique, surtout d'une bibliographie, appelle un ou plusieurs index: auteurs, matières, et parfois titres. Les qualités de tels index découlent de leur fonction: permettre de repérer les éléments contenus dans une bibliographie systématique de façon rapide, sûre et efficace. L'ordre alphabétique, habituellement choisi, doit concourir à cette fin le mieux possible. Aussi n'est-il pas hors de propos d'ajouter quelques considérations sur l'ordre alphabétique tel qu'il a été utilisé dans cet index, si étrange cela puisse-t-il paraître.

En raison même de leur abondance, ces index ne facilitent pas une consultation rapide et sûre, parce qu'ils sont basés sur le principe de classement "lettre par lettre" et non sur celui de "mot par mot". Il est difficile de croire que le recours au premier donne un meilleur résultat. Si on en suit avec rigueur les règles, le classement "mot par mot" apparaît beaucoup plus logique, plus satisfaisant pour l'oeil, plus sûr et plus rapide de consultation. Qu'on pense seulement aux cas des abréviations, des sigles, des initiales, des mots composés! D'autre part, l'article défini qui ne sert pas au classement devrait toujours être placé, entre parenthèses, après le premier mot ou mot-vedette.

Une heureuse initiative mérite d'être signalée, car elle semble une innovation. Les sujets sont groupés avec les auteurs dans un seul et même index. Un avantage immédiat en découle, une économie d'espace; la rapidité de la consultation en est également accrue, au moins en ce qui concerne les noms de personnes, qui peuvent être à la fois auteurs et sujets d'articles. Dans le premier index, il eût mieux valu être plus complet dans la mention des sujets; en effet, un examen attentif révèle des oublis. De plus, il arrive que le manque de spécificité de certaines rubriques empêche de découvrir un sujet: ainsi "régulation des naissances" (no 1680, p. 147) n'apparaît pas dans l'index; on ne retrouve

5. *Ibid.*, p. viii.

cette référence que sous la rubrique "Démographie - Rwanda". On ne saurait trop insister sur l'importance de la spécificité de la vedette ou du descripteur dans des index de ce genre d'ouvrages. Quelles que soient les lacunes, ou même l'aspect parfois pléthorique de ces index, ils constituent une des principales richesses de l'oeuvre.

La table des matières qui termine l'ouvrage fait piètre figure: elle est trop brève, et surtout trop maigre. Étant donné que le corps de l'ouvrage est divisé d'après les grandes classes de Dewey, il n'apparaît guère utile de répéter purement et simplement le titre de ces classes en le faisant suivre de la pagination. La consultation du contenu eût été rendue beaucoup plus facile et rapide si on avait ajouté les grandes divisions suivies de leur pagination respective. Il est vrai que la disposition typographique et la clarté de la mise en page atténuent cet inconvénient et que l'utilisation, tant la consultation que la lecture, du corps de l'ouvrage est relativement facile et agréable. L'impression est soignée et sans bavures. Sur le plan matériel, la présentation du volume est une complète réussite; la qualité du texte imprimé et du papier est remarquable, tout comme celle de la reliure.

En dépit de ses quelques faiblesses, l'oeuvre considérable que représente la bibliographie rétrospective d'Albert Lévesque⁶ est désormais un acquis destiné à enrichir les collections d'ouvrages de

référence des bibliothèques du monde entier, notamment les bibliothèques nationales et universitaires de l'Afrique. En terminant ce compte rendu, il faut souhaiter que l'exemple donné par l'auteur soit un stimulant et un modèle pour tous ceux qui, en Afrique encore une fois, sont responsables d'une bibliothèque nationale; que cette publication en inspire d'autres, afin que continuent de paraître les bibliographies nationales courantes déjà en marche. De plus, qu'on ne néglige pas de combler les vides encore existants dans ce domaine par la publication éventuelle de nouvelles tranches de bibliographie rétrospective, celle-ci étant "la gardienne de l'avoir culturel d'une nation".

Victor Coulombe, S.J.

Inades

Abidjan, Côte d'Ivoire

6. Énigme à résoudre par les catalogueurs: la Library of Congress dans ses *Cataloging in Publication Data* fait naître M. Albert Lévesque en 1900-...!